



Commission Régionale Football Loisirs

SAISON 2024/2025

PROCÈS-VERBAL N°03

Réunion du : **Mercredi 11 septembre 2024**

Animateur : M. AUVITU.

Présents : MME GOFFAUX. MM. GORIN, LE CAVIL, ELLIBINIAN, GUILLAUME (G.C.S.P).

Excusé : M. MATHIEU (Comité Directeur LPIFF).

INFORMATIONS GENERALES

PV Commission :

Nous vous rappelons qu'il est essentiel de consulter le PV de la Commission. Celui-ci est disponible en ligne chaque vendredi pour les réunions tenues le mercredi.

Feuille de Match Informatique :

La Commission rappelle que l'utilisation de la FMI reste obligatoire pour la saison 2024/2025.

La Commission précise que la Ligue ne fournit pas de tablettes. Les nouveaux clubs doivent en faire l'acquisition.

Le service des compétitions de la Ligue se tient à la disposition des clubs en cas de difficultés.

Réunion de début de saison :

Elle se tiendra le mercredi 18 septembre à 18h30 en visioconférence. Une invitation a été envoyée via la messagerie officielle LPIFF.

Dates de reprise des compétitions :

- Championnat du samedi matin : 28 septembre.
- Supporters, Challenge Jean Verbeke et Francilien : lundi 30 septembre.

Démarches de début de saison.

- les clubs doivent avoir fait le nécessaire concernant les licences des membres de leur bureau pour pouvoir saisir et valider des licences joueurs.

- les licences joueurs doivent être validées 4 jours francs avant la date de la rencontre

TERRAINS

Considérant que les créneaux de Maryse HILSZ et BOBIGNY sont devenus indisponibles, la Commission cherche à trouver des solutions alternatives pour remédier à cette situation

La Commission prend note du courrier des Lions de Ménilmontant relatif au créneau de Maryse Hilsz.

D'autre part, le stade la POTERNE DES PEUPLIERS est en travaux au moins jusqu'au 04/11/2024.

Le stade Suzanne LENGLEN est indisponible le 21/09/2024 à partir de 11h00.

Le stade Léon BIANCOTTO est indisponible le 14/09/2024 à partir de 09h00.

L'utilisation des terrains est réservée en priorité aux compétitions officielles. La Commission se réserve le droit de préempter des créneaux en cas de nécessité.

Prochaine réunion : mercredi 18 septembre 2024